

Agir avec pragmatisme sur les mobilités de ses publics

Sessions Hauts-de-France 2026-2027

Présentation de la formation-action

L'essentiel

Une formation-action de 60 heures sur 11 mois pour définir et mettre en œuvre son propre plan d'actions ciblées, réalistes et opérationnelles afin d'obtenir des résultats concrets d'ici un an sur les mobilités de ses publics.

Cette formation multimodale alterne : du travail en e-learning réalisé sur des plages souples (33h30), des temps d'accompagnement collectifs et individuels à distance (9h30), ainsi que trois temps forts en présentiel (17h), dont une présentation publique des plans d'actions devant des partenaires régionaux et locaux.

Pourquoi cette formation ?

Les déplacements des publics sont le principal impact carbone de la plupart des acteurs de la Culture, du Sport, de l'Événementiel et du Tourisme. C'est aussi un enjeu majeur d'accès aux activités, ce qui pose des questions d'égalité sociale et territoriale, de modèles économiques et de pérennité des structures, etc. Agir dessus devrait donc être une priorité dans le cadre de leurs actions en faveur de la transition écologique.

Mais c'est aussi un sujet complexe pour beaucoup. Le contexte est souvent très contraint (ressources financières et humaines limitées). Les leviers et les acteurs des mobilités sont mal connus. Les résultats des actions déjà engagées peuvent souvent sembler relativement modestes par rapport aux enjeux et aux moyens mobilisés.

Les directions et les personnes en charge de la transition écologique sont donc souvent tiraillées entre :

- d'un côté, leurs propres convictions et les injonctions à agir des institutions publiques,
- et, de l'autre, la difficulté à identifier des leviers d'actions, compatibles avec leurs moyens, permettant d'atteindre de réels résultats sans se mettre dans le rouge.

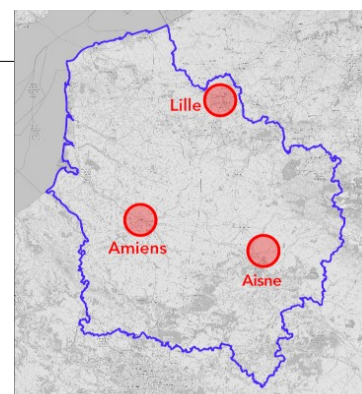
Pour répondre à cette complexité, cette formation-action repose trois leviers essentiels :

- cibler des publics sur lesquels il est possible d'agir avec un réel impact et identifier des leviers basés sur l'expérience vécue (teaser, ce n'est pas l'écologie qui fait changer les pratiques de mobilité),
- se positionner comme des alliés des acteurs des mobilités, et pas seulement comme des demandeurs,
- avancer étape par étape, en appliquant les enseignements et les exercices sur sa structure, pour obtenir de premiers résultats et acquérir des compétences permettant d'inscrire ses actions dans le temps.

Des sessions intersecteurs dans les Hauts-de-France

Après deux sessions qui ont permis d'accompagner 20 festivals culturels (Normandie, Hauts-de-France), les prochaines sessions seront élargies à d'autres secteurs (Sport, Événementiel, Tourisme) pour faciliter l'accès à la formation et les coopérations locales sur une problématique qui leur est commune.

- Session Lille du 09/11/2026 au 27/09/2027
- Session Amiens du 16/11/2026 au 07/10/2027
- Session Aisne du 16/11/2026 au 07/10/2027



Public visé

- Directions de lieux recevant du public, d'événements, de clubs sportifs ou d'organismes touristiques
- Responsables de la transition écologique et/ou en charge des mobilités des publics
- Personnes en situation de handicap : des conditions d'accessibilités peuvent être mises en place. Merci de nous en informer avant afin de convenir ensemble des modalités d'accueil.

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable
- Une première appropriation, générale ou pratique, des enjeux en termes de mobilités des publics est un plus

Prix

- 2 400 € par participant (exonéré de TVA)
- Possibilité de prise en charge auprès de votre OPCO (Afdas, Uniformation, etc.)

Le contenu de la formation

Compétences acquises à l'issue de la formation

Être capable de définir et de mettre en œuvre un plan d'actions calibrées, réalistes et opérationnelles pour obtenir des résultats concrets sur les mobilités des publics de sa structure.

Objectifs de la formation

1. Réaliser le diagnostic mobilité de sa structure
2. Définir sa stratégie mobilité et esquisser son plan d'actions
3. Affiner son plan d'actions et le partager avec ses partenaires à travers une présentation percutante
4. Réussir la mise en œuvre de ses actions
5. Réaliser le bilan des actions réalisées et identifier ses axes de travail pour la suite

Modalités pédagogiques

Un des buts de la formation est de faciliter la participation de personnes travaillant dans des contextes souvent contraints et de leur permettre d'atteindre leurs objectifs sans se mettre dans le rouge. Cela explique certains choix de modalités pédagogiques visant à limiter les coûts organisationnels (déplacements réduits, organisation souple) et à permettre un cheminement progressif en travaillant sur ses propres projets.

L'approche proposée est celle d'une formation-action avec un accompagnement personnalisé sur 11 mois pour que l'apprentissage de nouvelles compétences se traduise dans l'élaboration et la mise en œuvre par chaque stagiaire de son propre plan d'actions ciblées, réalistes et opérationnelles.

La pédagogie s'appuie aussi sur le partage d'expériences et l'émulation entre les participants.

Cette formation multimodale alterne :

- du travail en e-learning (33h30) : cours en vidéos, exercices d'application visés par le formateur, échanges sur le forum entre les autres stagiaires, etc.
- 3 temps forts en présentiel (17h) :
 - 2 journées de co-développement où les stagiaires travaillent, collectivement et successivement, sur les projets de chacun,
 - 1 demi-journée de présentation publique des différents plans d'actions devant des acteurs régionaux et des partenaires locaux.

- 9 temps d'accompagnement à distance tout au long de la formation (9h30)
 - 4 points d'étapes collectifs en visio (6h) pour partager les avancées et revenir sur certains enseignements si nécessaire,
 - 5 temps d'accompagnement individuel (3h30), auxquels peuvent participer des membres de son équipe, pour s'adapter aux problématiques et aux avancées de chacun dans le déroulé de la formation-action.

Des ressources facultatives permettront aux stagiaires qui le souhaitent d'aller plus loin sur certains sujets.

Description

	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept./Oct
	1	2	3		4						5
Modules	Réaliser le diagnostic mobilité de sa structure	Définir sa stratégie mobilité et esquisser son plan d'actions	Affiner son plan d'actions et le partager avec ses partenaires à travers une présentation percutante		Réussir la mise en œuvre de ses actions	Haute saison pour certains (festivals, tourisme, etc.)		Fin de saison et préparation de la suivante pour d'autres			Bilan et identifier ses axes de travail pour la suite
Heures de formation	16h	16h30	11h30		3h30						12h30
Modalités	Distance	Mixte	Mixte		Distance						Mixte
Temps forts		1		2							3

La formation se déroule en 5 modules correspondant aux différents objectifs de la formation :

1. Réaliser le diagnostic mobilité de sa structure (16h sur 4 semaines)
 - Comprendre ce que peut être une approche pragmatique – Réaliser un état des lieux – Comprendre les acteurs des mobilités – Comprendre les parcours usagers de ses publics – Réaliser des enquêtes sur les mobilités de ses publics – Identifier des cibles prioritaires – Penser la communication et l'évaluation en amont
2. Définir sa stratégie mobilité et esquisser son plan d'actions (16h30 sur 4 semaines)
 - Identifier des actions potentielles avec une approche globale centrée sur les publics - Affiner ses actions en mobilisant son équipe, sa communauté et ses partenaires – Arrêter sa stratégie
 - Temps fort n°1 : une journée de co-développement pour identifier ses actions potentielles en croisant les regards avec les autres participants
3. Affiner son plan d'actions et le partager avec ses partenaires à travers une présentation percutante (11h30 sur 3 semaines)
 - Cadrer, préparer et réaliser une présentation publique qui impacte sont des étapes qui permettent, en parallèle, de mûrir et de s'approprier le plan d'actions au sein de sa structure
 - Temps fort n°2 : présentation des plans d'actions des différents participants devant un public d'acteurs régionaux et de partenaires locaux (Culture, Mobilités, Tourisme, etc.)
4. Réussir la mise en œuvre de ses actions (3h30 réparties sur 2 semaines)
 - Séquence légère pour accompagner les stagiaires dans les premières semaines après la présentation de leurs plans d'actions (partage des expériences pratiques, questionnements et adaptations suite à de nouvelles opportunités et/ou difficultés, etc.)
5. Réaliser le bilan des actions réalisées et identifier ses axes de travail pour la suite (12h30 sur 4 semaines)
 - Temps fort n°3 : une journée de co-développement pour identifier les axes de travail pour la suite en utilisant le bilan des actions passées et les compétences acquises

Modules		Séquences	Type activités	Temps de formation	Principaux temps des 3 sessions			
					Lille	Amiens	Aisne	
Accueil		0	Vérification connexions visio et plateforme	Visio à la carte	00:00			
1	Réaliser le diagnostic mobilité de sa structure (16h)	1	Comprendre ce que peut être une approche pragmatique sur les mobilités des publics	Visio collective	01:30	Lundi 09/11 à 14h	Lundi 16/11 à 10h30	Lundi 16/11 à 14h
		2	Réaliser un premier état des lieux et s'organiser	E-learning	02:45			
		3	Comprendre les acteurs des mobilités et les leviers de collaborations possibles	E-learning	01:30			
		4	Comprendre les parcours usagers de ses publics	E-learning	01:30			
		5	Réaliser des enquêtes sur les mobilités de ses publics	E-learning	04:00			
		6	Accompagnement individuel n°1	Visio individuelle	00:45	Jeudi 26/11 ou vendredi 27/11	Jeudi 03/12 ou vendredi 04/12	Jeudi 03/12 ou vendredi 04/12
		7	Identifier des cibles prioritaires par rapport à son contexte mobilité	E-learning	01:00			
		8	Penser la communication et l'évaluation en amont	E-learning	01:30			
		9	Point d'étape : réaliser son diagnostic mobilité	Visio collective	01:30	Mardi 01/12 à 14h	Mardi 08/12 à 10h30	Mardi 08/12 à 14h
2	Définir sa stratégie mobilité et esquisser son plan d'actions (16h30)	10	Préparer sa présentation pour l'atelier de co-développement	E-learning	01:30			
		11	Atelier de co-développement : identifier les actions potentielles avec une approche globale centrée sur les publics	Présentiel	07:00	Mardi 15/12	Mardi 05/01	Jeudi 07/01
		12	Affiner ses actions en mobilisant son équipe, sa communauté et ses partenaires	E-learning	03:45			
		13	Accompagnement individuel n°2	Visio individuelle	00:45	Mercredi 06/01 ou vend. 08/01	Jeudi 14/01 ou vendredi 15/01	Jeudi 14/01 ou vendredi 15/01
		14	Arrêter sa stratégie	E-learning	02:00			
		15	Point d'étape : arrêter sa stratégie	Visio collective	01:30	Mardi 12/01 à 14h	Mardi 19/01 à 10h30	Mardi 19/01 à 14h
3	Affiner son plan d'actions et le partager avec ses partenaires à travers une présentation percutante (11h30)	16	Cadrer sa présentation (objectifs, cibles, fil conducteur)	E-learning	01:30			
		17	Définir la trame de sa présentation pour avoir de l'impact	E-learning	02:30			
		18	Accompagnement individuel n°3	Visio individuelle	00:45	Jeudi 28/01 ou vendredi 29/01	Jeudi 04/02 ou vendredi 05/02	Jeudi 04/02 ou vendredi 05/02
		19	Finaliser son support et préparer la présentation de son plan d'actions	E-learning	03:45			
		20	Présenter son plan d'actions devant des acteurs régionaux et des partenaires locaux	Présentiel	03:00	Jeudi 11/02	Mardi 16/02	Lundi 15/02
4	Réussir la mise en œuvre de ses actions (3h30)	21	Réussir la mise en œuvre de ses actions (1/2)	E-learning	00:45			
		22	Accompagnement individuel n°4	Visio individuelle	00:30	Jeudi 18/03 ou vendredi 19/03	Jeudi 25/03 ou vendredi 26/03	Jeudi 25/03 ou vendredi 26/03
		23	Réussir la mise en œuvre de ses actions (2/2)	E-learning	00:45			
		24	Point d'étape : réussir la mise en œuvre de ses actions	Visio collective	01:30	Mardi 23/03 à 14h	Mardi 30/03 à 14h	Jeudi 02/04 à 14h
5	Réaliser le bilan des actions réalisées et identifier ses axes de travail pour la suite (12h30)	25	Réaliser un premier bilan et identifier des pistes pour la suite	E-learning	01:30			
		26	Atelier de co-développement : identifier ses axes de travail pour la suite	Présentiel	07:00	Jeudi 16/09 (à confirmer)	Lundi 20/09 (à confirmer)	Mardi 21/09 (à confirmer)
		27	Formaliser son bilan et son plan d'actions pour la suite	E-learning	02:15			
		28	Accompagnement individuel n°5	Visio individuelle	00:45	Lundi 27/09 ou mardi 28/09	Jeudi 07/10 ou vendredi 08/10	Jeudi 07/10 ou vendredi 08/10
		29	Finaliser son bilan et son plan d'actions pour la suite	E-learning	01:00			
				60:00				

Modalités d'évaluation et de suivi

- En amont de la formation, un questionnaire sera envoyé à chaque stagiaire pour mieux connaître ses attentes et réaliser une première auto-évaluation
- Pendant la formation, les différentes activités chaque semaine, et en particulier les 5 séances individuelles, permettront d'assurer un suivi et un accompagnement personnalisé des participants
- Deux temps forts permettront au formateur d'évaluer les acquis et compétences acquises :
 - la présentation du plan d'actions finalisé lors du temps dédié,
 - les axes de travail identifiés pour la suite lors de l'atelier clôturant la formation.
- Questionnaire d'auto-évaluation pour chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Moyens et supports pédagogiques

Le formateur mettra à disposition une plateforme numérique à laquelle les stagiaires auront accès pendant un an avec :

- un programme étape par étape pour acquérir les compétences et les appliquer dans l'élaboration de son propre plan d'actions,
- la mise à disposition des vidéos des sessions collectives,
- la mise à disposition des supports et ressources au fur et à mesure de l'avancée de la formation,
- la publication par le stagiaire des exercices réalisés,
- un forum d'échanges entre stagiaires,
- un dispositif permettant aux stagiaires de poser des questions au formateur pour les « consultations ouvertes » et à celui-ci de mettre à disposition les réponses en vidéo,
- la gestion et la réalisation des sessions d'accompagnement individuel en visio (les vidéos seront mises en ligne pour pouvoir être revues par les stagiaires).

Réponses à vos questions et inscriptions

Inscriptions

- Sur le site : <https://catalogue-oxalis-scop.dendreo.com/formation/1024/agir-avec-pragmatisme-sur-les-mobilites-de-ses-publics/22>
- Par mail : contacts ci-dessous

Répondre à vos questions

Cette formation est-elle adaptée aux problématiques et aux contraintes de ma structure ? Suis-je capable de la suivre ? Quand auront lieu précisément les prochaines sessions ? Comment m'inscrire ? Est-ce que cette formation peut être prise en charge par mon Opco ? Etc.

Autant de questions légitimes sur lesquelles nous vous proposons deux modalités pour y répondre.

Nous écrire

- Responsable pédagogique et formateur : Benoît Lanusse, benoit@mobilitéspragmatiques.fr
- Assistance administrative : Emeline Masset-Ménard, emeline@embedextre.com

Discuter de vive voix avec le formateur

- Nous vous proposons une visio de 20 minutes pour discuter tranquillement de vos différentes questions sur un créneau qui vous convienne.
- Il vous suffit de prendre rendez-vous ici :
<https://calendly.com/ferdemo/formation-agir-entretien>



Le formateur : Benoît Lanusse

Présentation synthétique

Urbaniste pendant plus de 15 ans, notamment en collectivités locales, et **expert des questions de mobilités**, en particulier du ferroviaire, **j'ai lancé mon activité de consultant-formateur en 2023** (*Ferroviaire démocratique* devenu *Mobilités pragmatiques* en 2026).

Depuis 2023, j'ai progressivement fait des mobilités des publics ma spécialité en apportant une approche pragmatique et ma capacité à créer un dialogue fructueux entre acteurs de la Culture et des Mobilités, puis en l'élargissant d'abord au Tourisme et, à présent, à d'autres secteurs (Sport, Événementiel).

Principales expériences sur les mobilités des publics

- **Atelier « Les loisirs alliés d'une transition pragmatique des mobilités ? » (mai 2026)** pour Haute Fidélité, pôle régional des musiques actuelles en Hauts-de-France
- **Formation « Accompagner le déploiement de Cacté par une approche pragmatique du volet mobilités des publics » (mars 2026)** pour le Ministère de la Culture
- **Atelier sur l'information mobilité pour les acteurs de 5 destinations majeures de Normandie (mars 2026)** pour Normandie Tourisme
- **Formation-action « Agir avec pragmatisme sur les mobilités des publics » pour 5 festivals des Hauts-de-France (2025-2026)** avec un accompagnement sur 11 mois
- **Accompagnement pour un plan mobilité des festivals normands (2025)** pour Normandie Musiques Actuelles (financements Région, Ademe et Opcos)
 - une formation-action « Agir avec pragmatisme sur les mobilités des publics » pour 15 festivals de différentes disciplines avec un accompagnement sur 12 semaines
 - un accompagnement renforcé sur deux festivals pour pousser plus loin les expérimentations
 - une formation « Culture et mobilités : quelles actions pour accompagner les opérateurs ? » pour 7 agences et réseaux professionnels régionaux
- **Audition par la Commission Culture de Régions de France (mai 2025)** : préconisation de l'approche suivante « Les Régions doivent devenir les chefs de file de collaborations pragmatiques entre Culture et Mobilité »
- **Étude exploratoire « Culture et transports en commun : quels potentiels de collaboration ? » (2024) + organisation d'un workshop sur la « mise en culture » d'une ligne de transports en commun (2025)** pour la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de Gironde, la Ville de Bordeaux et la DRAC de Nouvelle-Aquitaine
- **Atelier « Des trains pour les festivals : une opportunité pour la filière ferroviaire ? » (décembre 2024)**, intervention pour le Cycle Moisson-Desroches 2024-2025 de Fer de France (organisme interprofessionnel qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière ferroviaire)
- **Formation « Mobilités culturelles : impulser de nouvelles collaborations avec les acteurs des mobilités » (2024)**, session dédiée aux structures régionales portant le projet Festivals en mouvement
- **Atelier exploratoire : le ferroviaire peut-il contribuer à la transition écologique des acteurs culturels ? (mai 2023)** pour 4 éco-conseillers

Organisme de formation : Oxalis

Mon activité de consultant et de formateur avec Mobilités pragmatiques est menée dans le cadre d'Oxalis, coopérative d'activités et d'emplois, qui est un organisme de formation ayant l'agrément Qualiopi.

- SIRET : 41082947700216
- Siège social : 603, boulevard Président Wilson 73100 Aix-les-Bains